

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
 Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
 M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec
 ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première } ABONNEMENT
 \$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : Ouverture de la Quatrième Session du Quatrième Parlement de la Province de Québec ; plusieurs questions importantes se rapportant à l'industrie agricole ont été signalées dans le discours du Trône et ont donné occasions à plusieurs députés de l'Assemblée Législative de se prononcer favorablement en faveur de nos différentes industries bien propres à promouvoir les intérêts agricoles ; l'œuvre de la colonisation sera aussi l'objet de la plus grande attention de la part de nos législateurs ; — nécessité d'encourager ceux qui contribuent à propager l'enseignement agricole dans nos campagnes. — L'émigration de nos compatriotes aux Etats-Unis ; triste tableau offert par notre confrère du *Journal des Trois-Rivières*, à l'occasion de ceux qui vont chercher le bien-être aux Etats-Unis ; ce que nous lisons dans le *Jean-Baptiste*, au sujet des embaucheurs.

Causerie Agricole : Etude sur l'industrie fromagère dans la Province de Québec, par M. L.-M. Blondin, fromager, empruntée au *Messager de Nicolet*. — Importance de cette industrie ; conditions nécessaires au maintien de nos fromageries.

Sujets divers : Noms des élèves du Collège de Ste-Anne qui ont été les premiers dans le cours d'avril. — Choix des blés de semence. — Nécessité de l'enseignement agricole. — Fabrique modèle de beurre et de fromage, sous le contrôle du Gouvernement de la Province de Québec. — Les labours multipliés.

Choses et autres : Achat d'animaux par la Société d'agriculture du comté de Montmagny. — Magnifiques Ayrshires de la ferme de l'Hon. M. Louis Beaubien, à Outremont, près de Montréal.

Recettes : Croisements des variétés de choux. — Moyen de guérir la maladie des pommes de terres.

Annonces : Voir à la 5^{me} page pour ventes de propriétés, instruments aratoires, magnifiques terres, meilleures ruches et bétail de choix.

Notre "Feuilleton" — Nous commencerons la semaine prochaine, la publication d'une histoire ayant pour titre "Les épreuves d'un orphelin," due à la plume d'un jeune compatriote. Cet enfant, le héros de l'histoire, est recueilli dans un naufrage ou incendie sur mer, par une tribu sauvage. Devenu grand le chef, partant pour la chasse, va le mener chez un vénérable prêtre, pour le faire instruire ; là, il sauve une jeune fille de la mort. Il y a les années de couvent pour l'héroïne, puis un départ du jeune homme pour la Baie d'Hudson. Durant l'absence, prédiction d'une sorcière Naskapis qui lui dit que celle qu'il aime se meurt ; de retour, il a la triste expérience qu'elle a dit vrai. Douleur facile à concevoir : Sur les instructions du vénérable pasteur qui a conduit les jeunes années du héros, il entre chez les Oblats, et il se dévoue à la conversion des sauvages du "Far-West."

REVUE DE LA SEMAINE

— Jeudi, le 28 avril, a eu lieu l'ouverture de la Quatrième Session du Quatrième Parlement de la Province de Québec.

Nous avons remarqué dans le discours du Trône, plusieurs paragraphes se rapportant à des questions d'industrie agricole les plus importantes et les plus propres à améliorer notre culture, qui ont reçu toute l'attention de nos gouvernants et que l'on se promet de favoriser d'une manière toute spéciale.

L'établissement de l'industrie fromagère que l'on projette depuis déjà plusieurs années, est maintenant un fait accompli, car cette exploitation sera en opération dans trois comtés, dès l'automne prochain.

La question de l'utilisation des riches dépôts de phosphates de la vallée de l'Ottawa a été résolue avec un succès qui promet de dépasser tous les résultats qu'on en avait d'abord espéré. Comme nous l'avons dit, il y a quelques semaines, le Gouvernement de Québec en fera faire la distribution aux Sociétés d'agriculture, dans le cours du mois de mai.

La fabrication des fromages et des beurres qui a pris un grand développement dans notre Province, depuis deux à trois ans, a déjà reçu du Gouvernement un puissant appui, puisque son organe, le *Journal d'agriculture*, nous apprend qu'il s'était assuré les services d'un fromager expérimenté afin d'initier à cette fabrication plusieurs de nos jeunes compatriotes. Cette industrie est plus importante qu'on ne le croit généralement, car ses produits obtiennent un prix plus élevé ; elle peut en outre aider puissamment à l'amélioration de notre culture par le surcroît d'argent que le cultivateur obtient du prix de vente, et par l'attention toute particulière qu'il doit apporter à l'amélioration de son bétail et à la culture de ses prairies. Cette industrie favorise en outre le choix du bétail ; par là les cultivateurs seront plus en état de répondre aux nombreuses demandes qui se font de notre bétail.

Annie Misan, édit. l'Assomption

sur les marchés étrangers. C'est aussi par cette dernière considération que le Gouvernement Fédéral, à la sollicitation du Gouvernement de Québec, a déterminé la réalisation du projet d'une ligne de steamers transatlantiques faisant le service régulier entre la France et le Canada, pour l'exportation du bétail vivant et des produits agricoles de notre pays.

La colonisation devra recevoir de la part du Gouvernement la plus sérieuse attention. Dans le cours de l'année, il s'est fait un travail immense dans le but d'en favoriser le développement. Le Révd Père La Casse, le Révd M. Labelle, la société de colonisation du diocèse de Sherbrooke, et tous ceux qui se sont vivement intéressés à cette œuvre patriotique, seront en moyen de fournir toutes les informations nécessaires à la Législature Provinciale, pour faire progresser cette œuvre qui devra assurer le succès de notre agriculture.

Dans le cours des débats sur le discours du Trône, il nous a fait plaisir de voir que tous nos députés étaient animés du plus grand zèle à promouvoir les intérêts de la colonisation et de l'agriculture. On a sans doute pensé différemment sur ces différentes questions; mais il importe, pour ce qui a trait à la colonisation et à l'agriculture, que l'on mette de côté l'esprit de parti afin d'assurer à notre pays un meilleur avenir.

Il est à espérer que la question d'enseignement agricole recevra l'attention la plus sérieuse de la part de nos députés. Les moyens de propager l'enseignement agricole sont nombreux; mais pour les rendre efficaces, il faut accorder un généreux appui à ceux qui ont mission d'instruire et de renseigner la population des campagnes. Les écoles d'agriculture, les cercles agricoles et les journaux d'agriculture méritent certainement d'être largement encouragés. Pour notre part, nous avons à notre crédit un acte que l'on nous a reproché et pour lequel nous avons donné une explication que nous avons cru propre à faire disparaître la défiance que l'on a semblé entretenir à notre égard, car nous étions loin de méconnaître les services rendus à la *Gazette des Campagnes*, par nos députés, à quelque parti qu'ils appartiennent. D'un autre côté si les députés jugent que par la publication de la *Gazette des Campagnes*, nous avons opéré quelque bien, nous osons espérer qu'ils nous mettront en état de continuer notre œuvre, en nous accordant une allocation qui nous permette de lui donner un plus grand développement et une plus grande circulation.

L'émigration de nos compatriotes aux États-Unis.— L'émigration de nos compatriotes des campagnes, aux États-Unis, est certainement une des causes les plus sérieuses des souffrances de l'agriculture, et nous croyons de notre devoir de publier tous les renseignements possibles qui nous sont fournis par la presse, dans le but de mettre nos compatriotes en garde contre ceux qui par leur propagande mensongère contribuent au dépeuplement de nos campagnes.

On nous informe qu'en quelque part, ces renseignements que nous avons donnés de temps à autre ont été de nature à arrêter plusieurs de nos compatriotes qui se disoient à prendre le chemin des États-Unis: tant mieux. D'un autre côté, trois de nos abonnés aux États-Unis, canadiens-français, qui ont quitté leur terre pour le travail des manufactures, nous ont ren-

voyé la *Gazette des Campagnes* parce que, disaient-ils, ce que nous avons publié au sujet de l'émigration n'était qu'exagération. Nous regrettons cette perte d'abonnements; mais nous devons dire ici que nous n'avons rien à retracter de ce que nous avons dit sur l'émigration; qu'au contraire, ce que nous en avons dit n'est qu'un faible tableau des misères qu'un grand nombre de nos compatriotes ont à endurer aux États-Unis. Et ce qui la prouve, c'est qu'à l'heure qu'il est plusieurs de ces pauvres êtres qui, après avoir vainement poursuivi aux États-Unis, le fantôme de la fortune, reviennent sagement à leur charrie qu'ils n'auraient jamais dû quitter.

Nous continuerons donc à offrir à l'attention de nos lecteurs tous les renseignements qui seraient de nature à leur démontrer que l'émigration aux États-Unis est une occasion de ruine et de pauvreté pour ceux qui prennent cette voie comme remède à leur malaise.

Voici ce que nous lisons dans le *Journal des Trois-Rivières*, sous le titre "Prisonniers à l'étranger:"

Il y a quelques mois, les journaux annonçaient que huit cents familles venaient de quitter la Province de Québec, pour aller travailler dans une grande manufacture de Jersey-City, aux États-Unis. Les vrais patriotes n'ont pas lu cette nouvelle sans verser des larmes bien amères. Huit cents familles! quelle perte énorme pour notre petit peuple canadien-français!

Un embaucheur, plus heureux que tous les autres, avait donc réussi à ravir, tout d'un coup, ces milliers de bras à notre chère patrie; et il s'était empressé de diriger ces travailleurs vers la patrie américaine. Il travaillait pour de l'or.

Le public, nous en sommes sûr, aimera à savoir quel a été le sort de cette colonie d'un nouveau genre; quel goût ces familles canadiennes françaises ont trouvé au pain de l'exil. On aimera à savoir aussi quels moyens l'embaucheur a employés pour dépeupler ainsi notre district; (car ces huit cents familles partaient presque toutes du district des Trois-Rivières). Nous avons des documents venant de sources très-sûres, et nous prétendons les faire valoir auprès de nos compatriotes. Se plaindra qui voudra de notre sincérité.

L'embaucheur s'adressait à des familles pauvres, au lendemain de la crise; et il a réussi en multipliant les promesses outre mesure. Qu'on lise pour s'en convaincre.

CONDITIONS DE L'ENGAGEMENT:

1o. Les enfants de quinze ans et au-dessous ne devaient rien payer pour leur voyage; les autres personnes devaient payer dix piastres chacune. Pour faire ce paiement, on leur donnait un délai d'une année.

2o. Les ouvriers ne devaient recevoir aucun argent pour les cinq premières semaines, mais on s'engageait à leur fournir gratuitement, pendant ces cinq semaines, la nourriture, le logement et le chauffage.

3o. Après ce temps les enfants de huit à douze ans devaient recevoir cinquante centins par jour, et les autres personnes une piastre.

4o. On leur promettait de n'emmener que des gens de bonnes mœurs et de bonne conduite.

5o. Ils devaient trouver là des écoles catholiques, des couvents, des prêtres canadiens, etc.

6o. Ils ne devaient pas payer les vivres et effets de ménage plus cher qu'au Canada.

7o. Il ne devait pas y avoir là de boissons enivrantes.

Ces conditions étaient attrayantes, et ont permis à l'embaucheur de faire un nombre considérable de victimes.

Nous disons des victimes, car voici comment les conditions d'engagement ont été remplies:

1o. Tous les enfants âgés de dix à quinze ans ont dû payer leurs frais de route, soit en entier, soit en partie. On a voulu faire payer aux ouvriers douze piastres au lieu de dix, dont ils étaient convenus, et le délai d'un an n'existait que dans l'imagination de l'embaucheur; on a retranché tous les frais de voyage sur le premier argent gagné après les cinq semaines de service gratuit.

2o. Les huit cents familles ont été logées dans un immense édifice, à six étages: il a fallu que tout le monde y trouvât place; mais, contrairement aux conditions, on a payé le loyer de

la maison pendant les cinq premières semaines, les ouvriers ont dû payer le chauffage, et même une partie de la nourriture. Les chefs de la manufacture fournissaient le lard, le pain, et le thé; voilà tout. Toutes ces familles qui ne devaient rien dépenser pendant ce temps de travail gratuit, se sont donc vues obligées de dépenser beaucoup, et de s'endetter par conséquent. Alors nos malheureux compatriotes sont devenus de vrais prisonniers, gardés à vue le jour et la nuit.

30. Après les cinq premières semaines les enfants devaient gagner un écu par jour, et les autres personnes une piastre. Voyons comment ils ont été payés après quinze jours d'un travail extrêmement pénible.

Plusieurs enfants n'ont rien reçu du tout. D'autres ont reçu trente sous, un écu, une piastre, une piastre et demi : salaire dérisoire pour quinze jours. Ces pauvres enfants ont été maltraités d'une manière horrible. Le chef d'atelier, homme brutal, en a saisi un couple à la gorge, dans ses accès de colère, et on fut obligé de les lui arracher des bras, car il leur eût donné la mort.

La plupart des enfants ne gagnant rien et étant ainsi traités ont cessé de travailler à la manufacture.

Les autres personnes ont gagné plus que les enfants, mais on a retranché sur leurs gages de manière qu'elles ne gagnent à peu près que la nourriture. Tous les pères de familles s'endettent. Les habits, les souliers s'usent, et ils ne peuvent les renouveler.

Ceux qui avaient de l'argent ont quitté leur prison, et sont allés chercher de l'emploi ailleurs; c'est le très-petit nombre. Quelques familles, ne se sentant plus la force de porter le joug qu'on leur impose, ont descendu leurs effets par les fenêtres, et ont profité des ténèbres de la nuit pour s'enfuir.

Il reste encore une vingtaine de familles dans l'esclavage; elles sont endettées et surveillées de jour et de nuit; elles n'ont presque aucun espoir de pouvoir jamais revoir le sol libre de leur patrie.

40. L'embaucheur avait promis que cette brigade d'ouvriers ne serait composée que d'honnêtes gens; et cependant nous savons de la manière la plus certaine qu'on n'a pas respecté cette condition que les autres. Que le lecteur juge de la douleur des bonnes mères canadiennes, qui se voient, avec leurs enfants, dans une atmosphère de scandale et de désordre.

50. Il n'y a pas d'écoles catholiques, pas de couvents où les canadiens puissent faire instruire leurs enfants. Les pauvres ouvriers ont été bien trop naïfs de croire qu'ils auraient des frères canadiens français; il n'y en a pas un seul dans tout l'Etat du New-Jersey.

60. Nos prisonniers ont donné des prix exorbitants pour la nourriture et les articles de ménage; les œufs coûtent deux schelings la douzaine, les pommes de terre deux piastres le minot, la farine dix piastres le quart, etc.

70. Il ne devait pas y avoir de boissons enivrantes pour les employés de cette manufacture. O dérision! en face même de cette maison où sont entassées les familles canadiennes, il y a une taverne extrêmement mal tenue, où les ouvriers peuvent aller boire tant qu'ils voudront. Il n'y a pas de surveillance sur ce point. Ajoutons que chaque famille, quelque nombreuse qu'elle soit, n'a pour tout logement que deux chambres étroites et qu'elle paye pour cela un loyer de deux piastres par mois.

Canadiens-Français, voilà comment on est traité sur la terre étrangère. Tous sont partis, cependant, avec la conviction qu'ils allaient sûrement trouver la fortune et le bonheur.

O compatriotes, ne croyez donc jamais à la parole des embaucheurs qui travaillent ici à la solde des américains. Plus leurs paroles son mielleuses, plus vous devez conclure qu'il sont payés cher, pour vous livrer à la rapacité des spéculateurs américains. Nous avons cru devoir donner ces détails sur le sort de nos compatriotes exilés à Jersey-City; puissent ces renseignements éloigner d'un si grand malheur des familles vertueuses, mais trop confiantes dans les paroles d'étrangers sans foi et sans entrailles.

Les mères canadiennes-françaises doivent comprendre qu'elles sont heureuses sous notre ciel, et que les privations qu'elles endurent sont réellement peu de chose, comparées aux angoisses que nous venons de raconter.

— M. l'écrivain du *Jean-Baptiste*, publié à Northampton, Mass., Etats-Unis, tout en publiant l'extrait d'une circulaire de M. Michaud, que nos lecteurs ont eu occasion de lire dans le numéro de la *Gazette des Campagnes*, en date du 21 avril dernier, fait les remarques suivantes :

“ Il y a toujours des embaucheurs ou plutôt des marchands d'hommes qui parcourent les campagnes du Canada. Plusieurs journaux, en dénonçant leur œuvre lâche et honteuse, les ont encore voués aux gémonies cette semaine. Que ne fait-on plutôt une loi très-sévère contre ces sans-cœur? Il en fut question dernièrement; je ne sais ce que nos législateurs attendent pour voter cette loi.

“ Il est vrai qu'ils n'attendraient toujours pas les autres qui exercent à peu près le même métier aux Etats-Unis; sous prétexte de défendre l'honneur attaqué de leurs compatriotes; ces rusés compères trouvent moyen de travailler contre le repatriement et en faveur de l'émigration, tout en jurant par leurs grands dieux qu'ils pleurent avec la Province de Québec la perte de ses enfants.”

CAUSERIE AGRICOLE

L'INDUSTRIE FROMAGÈRE DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Depuis quelques années, dans le district de Montréal et celui de St-Hyacinthe, aussi dans quelques paroisses du district des Trois-Rivières, il s'est fait un mouvement considérable en faveur de l'établissement de fromageries. Le succès obtenu dans ces différentes localités s'est fait connaître, et de là plusieurs paroisses du comté de Beauce sont entrées résolument dans cette nouvelle exploitation. Une société de fromagers s'est établie à St-Hyacinthe et elle a contribué largement à l'établissement du grand nombre de fromageries que nous comptons dans la Province de Québec. En dernière instance, le Gouvernement a bien voulu contribuer à ce mouvement, en établissant plusieurs fromageries et beurreries dans lesquelles on initiara plusieurs jeunes gens à la fabrication de ces deux produits dont les demandes sur nos marchés étrangers sont considérables et promettent d'augmenter davantage.

Il importe donc d'apporter à ce nouveau genre d'industrie, dans notre Province, la plus sérieuse attention.

Nous félicitons M. L. M. Blondin, de St-François-du-Lac, et qui a une grande pratique dans la fabrication du fromage, d'avoir fait un travail sur cette importante industrie, qu'il vient de communiquer au *Messenger de Nicolet*.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en publiant ce travail sous le titre “ L'industrie fromagère dans la Province de Québec,” que vient de publier notre confrère de Nicolet :

En voilà une qui fait son chemin vite et dru!

De toutes parts on parle de fromageries. A Sorel, les boutiques suffisent à peine aux commandes de bouilloires, pompes et autres accessoires. Et dans un mois, toutes nos voies publiques suffiront à peine au transport de tout ce matériel, et des presses, moules, bacs, boîtes, lavoirs, etc., etc.

Chaque paroisse va avoir sa fromagerie; quelques-unes auront l'avantage d'en posséder deux. Il y en aura de plus privilégiées encore: trois, quatre et même cinq fromageries y fonctionneront. Et ce coup de vent industriel menace de ne s'arrêter qu'au bout de la dernière paroisse d'en bas du fleuve,

Si le commerce répond à tant de zèle, notre Province va devenir un véritable Pays de Cocagne!

L'importance que cette industrie a prise, dans le commerce, est telle que, l'an dernier, les exportations de fromage ont dépassé de plusieurs millions celles de nos céréales.

Après un pareil résultat, ce mouvement extraordinaire qui se fait, en ce moment, à propos de fromageries, ne mérite-t-il pas toute l'attention de ceux qui ont étudié sérieusement cette industrie, suivi le commerce de ses produits, et qui ont à cœur de la développer non pas seulement en vue d'y trouver un gain, mais de lui donner en même temps ce caractère de stabilité et de permanence qu'a l'agriculture, dans notre pays, en l'aidant dans son développement, et en lui procurant une des plus grandes sources de revenu. Et s'il est vrai que cette industrie peut être aussi utile à l'agriculture, l'attention du cultivateur ne doit-elle pas être attirée tout spécialement? Evidemment oui.

Or, depuis cinq ans que mon associé et moi faisons du fromage, dans la paroisse de La Baie du Febvre, je puis établir comptes en mains, que pour chaque fournisseur de lait, les recettes ont été très-satisfaisantes, bien que, dans le cours de cinq années, le prix du fromage ait été parfois, d'une modicité désolante. Mais seulement le fait que depuis deux ans il y a quatre fromageries en opération dans cette paroisse, et qu'à la prochaine saison il n'y en aura pas moins de six, prouve assez hautement que les cultivateurs y trouveront plus de gain qu'à faire du beurre, comme par le passé. Mais je reviendrai sur ces résultats d'une manière plus spéciale et plus détaillée.

Je veux d'abord, avec tous ceux qui connaissent déjà cette industrie ou qui désirent en avoir une idée exacte, pour y apporter en temps utile leur part de contrôle et d'encouragement, examiner les conditions nécessaires d'une bonne fabrique de fromage. Et je convie spécialement à cette étude tous les cultivateurs, aux intérêts desquels le *Messenger de Nicolet* se dévoue particulièrement.

D'abord, quelques mots sur le passé de cette industrie, dans notre province.

Les premières fabriques de fromage furent établies dans les cantons limitrophes, près de Farnham. Les succès avaient parfaitement répondu aux efforts des dignes pionniers de cette industrie. Ils furent bientôt connus dans les cantons environnants et jusque dans les paroisses du district de St-Hyacinthe.

Aussitôt les fabriques surgirent; on les bâtitait à tous les coins de routes; chaque habitant la vouait à sa porte; on les plantait en face les unes des autres; et toutes ces paroisses furent en peu de temps, je dirais infestées de fromageries. Liverpool connut alors le fromage Bas Canadien; et il y eût sur la queue des listes une nouvelle cote qui y est encore conservée.... par préjugé, j'espère. Car les trois quarts de ces fromageries sont maintenant fermées. Et là, debout, sans tripes ni vermine, elles s'exhibent au passant, pour attester que là comme ici, il y a eu des industriels improvisés voulant faire, dans cette industrie "Beau coup avec peu," principe si rigoureux en économie, et si vrai que tout homme en a l'instinct; mais aussi, hélas! il faut le dire, si mal compris de nos jours.

Les conditions d'une bonne fabrique de fromage, en vue de l'avenir, se réduisent toutes dans une seule — qui est de produire du bon fromage dont la valeur soit supérieure à celle de la masse de production en ce genre.

Le fromage commun réduira, avant longtemps, les recettes des cultivateurs, à ce qu'elles étaient quand ils faisaient du beurre, au lieu que le produit du bon fromage, par comparaison avec l'ancien état de choses, étonnera toujours le cultivateur. Et alors on le verra faire de généreuses dépenses pour l'amélioration de ses porcs, donner plus d'attention à tous les bons enseignements et méthodes nouvelles en agriculture; les graines de mil et de trèfle et le plâtre seront plus en usage; les vaches seront mieux hibernées; au lieu de vendre sa terre sur l'épaisseur, c'est-à-dire de vendre son foin, son grain, le cultivateur en fera une aussi large part que possible pour ses vaches, dont la production aura déjà dépassé, par la fromagerie, celle de ses terres.

Mais encore une fois, la condition de tout cela est une bonne fromagerie.

Et faire une bonne fromagerie, n'est pas chose aussi facile qu'on paraît le croire par le temps qui court.

Voyons donc un peu ce qu'il faut:

Je pose comme conditions nécessaires au maintien de nos fromageries, dans la province de Québec:

Que les fabricants aient des notions exactes sur la valeur des différents procédés pour faire le fromage, afin de contrôler les opérations de leurs fabriques:

Qu'ils suivent journallement les progrès de cette industrie;

Qu'ils reçoivent un bon journal spécialement consacré aux intérêts de cette industrie;

Qu'ils fréquentent les assemblées des fabricants de fromage et des fromagers. En un mot qu'ils prennent constamment les moyens de ne laisser échapper, s'il est possible, aucune connaissance ou application nouvelle capable d'apporter le moindre perfectionnement dans leurs manufactures.

On va penser, si on ne le dit pas, qu'il y a là exagération. Eh! bien, je défie qui que ce soit de faire retrancher à tout cela, un seul mot par un fromager instruit ou par un commerçant en gros ou négociant quel qu'il soit: je n'en excepte pas un dans Montréal.

D'ailleurs, il faut bien admettre que le fromage Bas-Canadien est susceptible de beaucoup de perfectionnement; que sur les marchés étrangers, le meilleur même n'obtient jamais le prix du fromage de première qualité; que cette industrie est toute naissante ici, et que la plupart des fromagers que nous employons ne nous apportent que des recettes de leur temps d'école; que cependant cette industrie progresse tous les jours aux Etats-Unis et dans Ontario, bien qu'elle soit déjà de beaucoup supérieure à la nôtre; que tous les jours il y a là des procédés, des méthodes, des instruments nouveaux et perfectionnés qu'il nous est impossible de laisser de côté, à peine de rester bien en arrière des Etats-Unis et d'Ontario, et de devenir tellement inférieurs que nous ne soyons plus rien avant longtemps.

Quel trouble la province d'Ontario se donne! Elle a ses journaux spéciaux, ses cercles, ses associations

et ses réunions provinciales annuelles où tous les industriels les plus compétents et les plus instruits s'y donnent rendez-vous; on y convie tous les hommes les plus compétents des Etats-Unis, en cette matière; et là, pendant des semaines entières, au milieu d'immenses assemblées, on y discute tout ce que l'expérience a pu fournir à ces hommes experts, dans le cours de l'année. De tant de travaux, Ontario recueille les fruits! Elle a obtenu les premiers prix pour le fromage, à Philadelphie. Un an plus tard, on l'a de nouveau couronnée à Londres. C'est elle qui a toute la gloire et la masse de l'argent, dans cette industrie. Non seulement en cela, mais l'amélioration que l'industrie fromagère y a apportée et imposée à l'agriculture, permet aujourd'hui à cette province d'exploiter une autre industrie: celle de l'élevage et de l'exportation du bétail en Europe, lequel représente, si je ne me trompe pas, un montant d'argent aussi considérable que celui de la production du fromage.

Tel est le résultat de ce que j'appelle une bonne fromagerie; tel est celui auquel tous les pays fromagers doivent tendre; que nous ne devrions pas perdre de vue et auquel nous devrions nous hâter d'arriver.

Ontario l'a ainsi emporté sur ses dignes concurrents, parce qu'elle avait sur eux l'avantage du climat. Mais cet avantage, Québec la possède sur Ontario. Ainsi, à la dernière convention haut canadienne, tenue à Ingersoll, les quelques pauvres représentants de Québec qui avaient les oreilles bourrées des comparaisons les plus désagréables pour leur province, furent, un bon moment, très heureux d'entendre un orateur, au cours de ses remarques, dire: Quand Québec abandonnera son esprit de routine et d'imitation, ce qui ne peut tarder, vu l'importance de cette industrie devant l'agriculture, elle supplantera Ontario devant le monde."

Il a dit vrai.

Et à voir l'immense mouvement d'aujourd'hui, on dirait que cette voix a électrisé notre province. Mais a-t-on compris que l'esprit de routine est notre obstacle?

Hélas! que va devenir ce flot envahissant et destructeur que l'esprit de routine imitative pousse avec tant de violence? Qui nous débarrassera de tous ces petits fabricants, ces petits fromagers, ces petits patrons, dont les petites connaissances, les petits moyens ne font que de petites fromageries; petites fromageries dont les revenus nets suffisent à peine pour nourrir le fabricant, pendant le reste de l'année. Hélas! que nous sommes loin, non pas du point à atteindre, mais de la voie à suivre! Qui va faire comprendre au grand nombre des cultivateurs le tort immense que leur font tous ces établissements considérés? Qui les convaincra, ceux où il y a des fabriques concurrentes, que leur fromage n'est pas le meilleur, au monde? Qui va les persuader, après toute la blague de leurs fabricants, que leur fromage n'est pas du tout recherché par les Rois et les Princes? Qui pourra jamais les convaincre que leur fromage, étant de plus bas prix, en Europe, est distribué au plus bas commerce? Qui sera comprendre à tous ces fabricants qu'ils font un tort considérable à leur pays et qu'ils sont la ruine des quelques bonnes fromageries poussées, ici et là, ou ne sait trop comment?

J'essaierai de le faire dans un prochain article.—
(A suivre).

Collège de Sainte-Anne.

Noms des élèves qui ont été les premiers dans le cours d'avril 1881.

COURS CLASSIQUE.

PHYSIQUE.—*En Chimie*: Frs Têtu;—*En Minéralogie*: F. X. Couture.

MATHÉMATIQUES.—*En Philosophie*: Joseph Lavoie (3 fois), Ph. Delisle (2 fois), Auguste Carou;—*En Trigonométrie*: Pant. Pelletier.

RHÉTORIQUE.—*Version grecque*: Louis Bacon;—*Précépes littéraires*: Lucien Gauvreau;—*Discours français*: Joseph Levasseur;—*Toutes les matières réunies*: Joseph Levasseur (4 fois).

BELLES-LETTRES.—*Composition française*: Gustave Verreault;—*Histoire moderne*: Gustave Verreault, Emile Poirier;—*Version latine*: Emile Poirier;—*Toutes les matières réunies*: Emile Poirier (2 fois), Auguste Tascheran (2 fois).

VERSIFICATION.—*Toutes les matières réunies*: Chs Vézina (2 fois), Silvio Pelletier (2 fois).

MÉTHODE.—*Version latine*: Arsène Hudon, Tél. Roy;—*Histoire romaine*: Tél. Roy, Onésime Thibault, Arsène Hudon, Bruno Leclerc;—*Composition française*: Edouard Bernier;—*Thème grec*: Alphonse Sirois, Onésime Thibault;—*Toutes les matières réunies*: Tél. Roy (3 fois).

COURS COMMERCIAL.

QUATRIÈME.—*Français*: Georges Lamontagne (3 fois), Ferdinand Fraser (2 fois);—*Anglais*: Georges Cloutier (3 fois).

TROISIÈME.—*Français*: Victor Vézina, David Pellerin, Louis Deschênes;—*Anglais*: Paul Downey;—*Arithmétique*: David Pellerin.

DEUXIÈME.—*Français*: Eudore Roy (2 fois);—*Anglais*: Eudore Roy.

PREMIÈRE.—*Français*: Armand Proulx (4 fois);—*Anglais*: Wm. Johnsen (2 fois);—*Arithmétique*: Wm. Johnsen, Emile Dessaint.

Les blés de semence.

Pour la semence, il est important de se servir des blés de première qualité; sans cela, le cultivateur s'expose à de grandes déceptions, et peut très bien perdre le fruit de tout son travail. En général, les cultivateurs n'attachent pas une assez grande importance aux semences; ils prennent bien souvent le premier blé venu, et ils s'en trouvent très-mal; ils croient ainsi réaliser une économie, et cette économie se traduit par des pertes considérables.

Nous avons souvent invité les cultivateurs de se joindre comme membres à nos sociétés d'agriculture, de s'associer en cercles agricoles, parce que l'association fait la force en toutes circonstances. Au moyen de ces associations, on peut former un petit capital, et charger l'un des membres de semblables associations, le plus intelligent et le plus connaisseur, d'acheter des blés ou autres grains là où il serait certain de trouver la qualité, sans payer des prix exorbitants comme cela se pratique lorsqu'un cultivateur isolé en achète seulement pour le besoin de sa propre culture. On gagnerait donc et sur les achats et sur le transport, puisque l'association ne se trouverait pas dans la nécessité de passer par les mains d'une foule d'intermédiaires. C'est ce que vient de faire le cercle agricole de St-Agapit de Beauvillage, et l'on nous informe que les membres de ce cercle sont très-satisfaits de l'achat de grains qu'il vient de faire dans une maison la plus recommandable.

L'enseignement agricole.

Tout le monde est d'accord sur la pressante nécessité d'instruire les populations rurales. L'introduction d'un traité élémentaire d'agriculture dans nos écoles, la distribution gratuite d'un journal d'agriculture aux membres de nos sociétés d'agriculture et des cercles agricoles, le maintien de nos écoles d'agriculture, sont autant de moyens employés pour en arriver à ce précieux résultat; il ne faut pas cependant se décourager si le progrès dans ce sens se fait lentement, pourvu qu'il se fasse. Personne, assurément, ne niera qu'il s'est opéré un grand changement dans notre agriculture: ce qui doit nous faire espérer pour l'avenir. N'essayons pas à amoindrir les effets produits par l'emploi de ces différents moyens; augmentons en au contraire le nombre. Appliquons-nous à trouver de nouveaux moyens de propagande en faveur de l'enseignement agricole.

Les sociétés d'agriculture ont fait jusqu'ici ce qu'il était possible de faire; leur devoir est de se tenir à la hauteur du progrès à l'obtention duquel elles ont contribué.

Nous pouvons donner un but plus élevé au génie du cultivateur. Jusqu'ici nous avons récompensé. Aujourd'hui cela seul ne suffit plus. Il faut instruire. Il faut montrer à la masse des cultivateurs que l'agriculture, le premier, le plus utile et le plus moral de tous les états, n'est pas seulement un métier de manœuvre, mais une vaste science où l'intelligence peut déployer toutes ses magnificences. Les cercles agricoles, avec le concours de nos sociétés d'agriculture, peuvent instruire: les cercles agricoles par le moyen de fréquentes réunions dans lesquelles il y aurait des conférences ou des discussions sur des questions essentiellement agricoles: des conférences sur l'alimentation du bétail, la valeur nutritive des aliments; des conférences sur les engrais en général, au point de vue de leur rôle en agriculture, sur les diverses espèces d'engrais, la manière de les préparer et leur emploi aux diverses cultures, etc.—Voilà, par le moyen des cercles agricoles, comment on arriverait à mettre en jeu toutes les forces actives dont on dispose. Les sociétés d'agriculture, de leur côté, pourraient aider puissamment à répandre l'instruction agricole, en employant une partie de l'argent dont elles disposent, pour les primes, en acquisition de livres distribués en prix aux lauréats, car il ne faut pas supposer qu'un cultivateur qui a ou assez d'intelligence pour mériter un prix dans un concours n'aura pas assez d'intelligence pour lire ou se faire lire un livre traitant de son état, et dont il peut tirer profit. De plus, des abonnements aux journaux agricoles devraient être donnés en primes aux lauréats. Tout le monde y gagnerait, y compris la presse agricole, qui mérite tant d'être encouragée.

Fabrique modèle de beurre et de fromage.

Nous annonçons, dans notre dernier numéro, la bonne nouvelle de l'ouverture prochaine d'au moins une fabrique modèle de beurre et de fromage. Comme on a pu le voir dans le rapport que nous a fait M. A. Gendron, de sa mission aux Etats Unis, qui a paru dans un numéro de février dernier du Journal, le nouveau

procédé inventé par M. J. M. Jocelyn offre de grands avantages, puisque l'on peut faire du beurre et du fromage du même lait. M. Jocelyn nous assure qu'il fera de bien beaux veaux avec le petit lait auquel il ajoutera en moyenne une livre de grain moulu par jour, pendant la saison. M. Jocelyn compte tirer de cent livres de lait, en moyenne, pendant la saison, trois livres de beurre et sept livres et demi de bon fromage, tandis que les beurreries les mieux montées donne environ quatre livres de beurre, sans fromage; et les fromageries, dix livres et demi de fromage, sans beurre. Dans les deux cas, le petit lait est sûr quand il est renvoyé aux patrons, tandis que M. Jocelyn espère le renvoyer doux.

Voici la comparaison des revenus des deux systèmes en usage, par 100 livres de lait:

Procédé Jocelyn: 3 livres de beurre à 25 cts.,	0.75
7½ " de fromage à 8 "	0.60
Moins frais de fabrication.....	0.27
Procédé Burnett,—beurre seulement:	
4 livres de beurre à 25 cts.,	\$1.00
Moins frais de fabrication.....	0.16
Fromage seulement (système ordinaire):	
10½ de fromage à 9 cts.,	0.94½
Moins frais de fabrication.....	0.21

Dans les frais de fabrication, M. Jocelyn compte le charroyage du lait qui est fait dans des voitures spéciales et aux frais de la fabrique. Cet item est très-avantageux aux cultivateurs qui sont ainsi débarrassés du seul désavantage que présente la fabrication en commun, tandis que la fabrique s'assure une surveillance sur le lait, du temps où il part de la ferme jusqu'au temps où il est fabriqué.

En évaluant les frais de charroyage du lait à 5 cts. par 100 livres (\$1.00 la tonne), le système Jocelyn promet environ 33 0/0 de plus que ne donne aujourd'hui les beurreries et les fromageries de notre province. D'après tout ce que nous pouvons voir, ces belles promesses du nouveau système sont en voie de se réaliser, dès le mois de juin prochain. Le Dr Rossignol vient de monter, à St-Denis de Kamouraski, une fabrique dont M. Jocelyn aura la direction entière. Cette fabrique sera établie d'après les meilleurs procédés connus, et M. Jocelyn promet d'en faire une fabrique qui n'aura pas d'égale dans la Province, tant sous le rapport des constructions et des appareils en usage, que sur l'économie de la main d'œuvre et l'excellence des produits.

Si M. Jocelyn réussit, comme il le promet, cette nouvelle fabrique est de nature à faire une révolution complète dans la fabrication du beurre et du fromage, dans la province. Au lieu d'avoir à faire venir, des Etats-Unis et d'Ontario, des fabricants de beurre, nous en formerons dans notre province qui, nous l'espérons, pourront lutter avec les meilleurs en Amérique. C'est donc une nouvelle ère qui s'ouvre pour notre agriculture, car il y a place dans notre province pour des centaines de fabriques, du moment qu'elles donneront aux cultivateurs plus de profit qu'ils n'en retirent actuellement de leurs laiteries; sans compter que les mères de familles seront moins surchargées d'ouvrage.

Plusieurs apprentis ont déjà fait application. Le nombre en sera limité d'ici à ce que de nouvelles fabriques puissent s'ouvrir d'après le même principe, dans les environs de la première fabrique, ce qui aura

probablement lieu l'an prochain. Il y a encore place pour deux.—*Journal d'agriculture illustré.*

Les labours multipliés.

Est-il nécessaire et avantageux de labourer plusieurs fois toutes les terres, comme on le fait dans certaines localités, sans tenir compte de la nature du sol et des conditions climatiques?

Il est difficile de répondre à ces questions d'une façon absolue. L'homme intelligent doit bien comprendre que les labours réitérés rendent de grands services là où le besoin s'en fait sentir, mais que partout ailleurs c'est de la peine et du travail perdus, et nous pouvons même ajouter que dans certains sols meubles naturellement, les nombreux labours sont plus nuisibles qu'utiles. Il s'agit donc tout simplement d'agir avec le plus grand discernement et de ne pas suivre des traditions essentiellement routinières.

A quels signes reconnaît-on qu'une terre a besoin d'être labourée plusieurs fois? C'est fort simple, et il suffit, pour ne pas faire fausse route, d'être un peu observateur.

Les labours préparatoires, surtout quand ils ont lieu sur des terrains destinés à la jachère, ont pour but l'ameublissement ou l'émiettement de la terre, l'aération de cette terre et la destruction des mauvaises herbes. Donc, le nombre des labours doit être réglé par la ténacité du sol et par ses tendances à produire une plus ou moins grande quantité de mauvaises herbes.

Le premier labour exerce souvent la plus grande influence sur l'avenir de la récolte; il doit donc être pratiqué avec beaucoup de soin; il est surtout important que la terre ne soit pas trop humide, ou bien on s'expose à voir se former une croûte qui devient parfois très-dure, particulièrement dans les grosses terres, et qui s'expose à l'aération du sol et à l'action des agents atmosphériques qui jouent un très-grand rôle dans la préparation des jachères et fertilisent si économiquement la terre. Dans ce cas, un second labour devient absolument nécessaire et même parfois un troisième. Il faut agir de la même façon, lorsque les herbes parasites abondent, ou lorsque la terre devient dure, qu'elle se lève en mottes et se dessèche jusqu'au sous sol.

En résumé, la terre doit toujours rester dans un état d'émiettement tel qu'elle puisse s'aérer facilement et tenir la couche arable accessible à l'action des agents atmosphériques. Le sens pratique du cultivateur vaut donc bien mieux dans cette circonstance que toutes les indications. Lorsque la terre n'est ni humide, ni dure, ni sèche et que les mauvaises herbes font défaut, il est évidemment inutile de procéder à un second labour.

Si une terre a été fumée convenablement avec des engrais de ferme plus ou moins pailleux, il pourrait devenir dangereux et même nuisible de labourer plusieurs fois cette terre, car en la retournant, le fumier viendrait dessus, serait par conséquent exposé à la chaleur, se dessècherait et perdrait ainsi une grande partie de ses qualités fertilisantes. Il arrive parfois qu'à la suite d'une pluie, il se forme une croûte plus ou moins forte à la surface du sol: ce n'est pas un

motif pour faire un labour, il suffit de donner un vigoureux coup de herse ou d'extirpateur qui facilite l'aération et détruit les mauvaises herbes.

Ben des cultivateurs ne se rendent pas un compte exact des labours réitérés qu'ils pratiquent sur leurs terres; ils suivent en cela une vieille habitude, une vieille tradition et ils ne s'aperçoivent pas que fort souvent ils perdent leur temps et par conséquent leur argent.

Ces faits ne se produiraient jamais si l'enseignement agricole était largement organisé dans toutes les communes rurales; les enfants et les adultes seraient ainsi plus ou moins initiés aux éléments de la science agricole, on leur démontrerait, entre autres choses, la théorie si simple des labours, et la conduite de la ferme aurait sans aucun doute lieu dans des conditions beaucoup plus satisfaisantes. Nous l'avons déjà répété bien des fois: l'ignorance est la mère de la routine; et nous savons tous ce que l'on peut faire en se maintenant dans l'ornière fatale de la routine. On récolte peu, on dépense beaucoup de temps et d'argent; de cette façon il est difficile de s'enrichir et même de se procurer un peu de bien-être.—L. DE VAUGELAS.

Choses et autres.

Achat d'animaux par la société d'agriculture du comté de Montmagny.—La Société d'Agriculture de ce comté vient de faire l'acquisition de deux magnifiques reproducteurs de l'espèce bovine. Ils ont été choisis dans le beau troupeau d'Ayrshires de M. Louis Beaubien, député d'Hochelega, par MM. Landry et Collin, et sont arrivés hier matin à Québec dans le vapeur *Montréal*. Nous félicitons sincèrement la Société d'Agriculture du comté de Montmagny de son esprit d'initiative et du bon exemple qu'elle vient de donner aux autres sociétés de la Province.—*Le Canadien.*

Magnifiques Ayrshires de la ferme de l'Hon. M. Louis Beaubien, à Outremont.—Nous lisons dans le *Journal d'agriculture*: "Nous avons eu le plaisir d'inspecter tout dernièrement le beau troupeau d'Ayrshires que possède l'honorable M. Louis Beaubien à Outremont, près Montréal. Nos gravures présentent fidèlement deux des types de ce troupeau qui a remporté plusieurs premiers prix dans nos expositions fédérales provinciales. Le taureau Fontenac nous semble parfait dans son genre. Nous avons remarqué avec plaisir que cet animal est dompté, et bien que très-gras, il gigne sa nourriture à charroyer, tout en y gagnant également sous le rapport de la vitalité et de la douceur."

"M. Beaubien cultive avec art et profit une terre qui aurait rebuté la plupart des cultivateurs. Il a fallu toute l'énergie qu'on lui connaît pour dompter la nature par trop rude de cette terre. Mais il a réussi, par les minages, le drainage et les cultures maraichères, à en faire un véritable jardin, et une terre très-payante. Nous invitons nos lecteurs à visiter le troupeau de M. Beaubien. Ceux qui voudraient se procurer de bons reproducteurs trouveront également leur intérêt à faire au plus tôt cette visite, car les ventes sont nombreuses, et les animaux recherchés."

RECETTES

Croisements des variétés de choux.

On assure que pour éviter les croisements des variétés de choux, il suffit de projeter du soufre sur les choux, au moment de la floraison; on éloigne de cette façon les agents d'hybridation et surtout les abeilles qui n'aiment guère le soufre. Ce moyen n'est peut-être pas tout à fait suffisant pour empêcher les hybridations; il est sage et prudent, pour ne pas s'exposer à cet inconvénient, d'éloigner les uns des autres les diverses variétés destinées à fournir de la graine. De cette façon, on sera toujours certain d'arriver au but, sans avoir même aucun embarras.

Moyen de guérir la maladie des pommes de terre

Un cultivateur de Fontenay, aux environs de Paris, a découvert un procédé pour guérir la maladie des pommes de terre, que nous croyons devoir porter à la connaissance de nos lecteurs. Il consiste dans l'emploi de la tannée, résidu de l'écorce du tan que les tanneurs ôtent de leurs fosses lorsqu'il a perdu son énergie.

Ce cultivateur recueille cette matière qu'on rejette ordinairement, en dépose une certaine quantité dans le trou que reçoit la pomme de terre à l'époque des semences. Depuis plusieurs années qu'il fait cette expérience, elle lui a toujours réussi, et les tubercules qu'il récolte sont très-sains et dans un état parfait de conservation. Les années précédentes, sur les mêmes champs, les pommes de terre qu'il avait semées par les procédés ordinaires étaient atteintes de la maladie.

Cet essai peut être tenté sans trop de frais, car la tannée, que l'on peut se procurer dans presque toutes les paroisses, est presque sans valeur.

MAISON, MAGASIN ET BOULANGERIE, A VENDRE OU A LOUER

Ste-Anne de la Pocatière.

Le Soussigné offre en vente ou à louer, une magnifique maison complètement finie tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, ayant jalousies à toutes les fenêtres, de même que doubles chassiss, avec nombre d'appartements; adjoignant à la maison il y a un fournil pouvant être utilisé en hiver comme en été.

Aussi en vente, et attachant à la maison, un grand magasin à deux étages, pouvant convenir à un commerce sur une grande échelle. En arrière du magasin, il y a une boulangerie avec tous ses accessoires qui sont aussi à vendre ou à louer: le four peut contenir 130 pains. Ce serait une bonne occasion pour celui qui tout en tenant un magasin voudrait s'occuper de boulangerie. Le propriétaire actuel, outre la paroisse de Ste-Anne, fournit le pain dans celles de la Rivière-Ouelle, St-Pacôme, St-Onésime et St-Roch.

Ces propriétés ne sont qu'à quelques arpents de l'Eglise, du Collège et du Convent; elles sont entourées de clôtures en planches de huit pieds. Il y a en arrière un jardin avec arbres fruitiers, et sur le devant de la propriété un parterre avec arbres d'ornement.

Conditions faciles. S'adresser, immédiatement, au propriétaire

EUGENE FRENETTE, Boulanger,
A Ste-Anne de la Pocatière.

5 mai 1881.

INSTRUMENTS ARATOIRES A VENDRE.

Depuis longtemps déjà, les amis de l'agriculture voyaient avec regret qu'il n'existait pas dans notre district, un seul établissement où les cultivateurs auraient pu se procurer les instruments agricoles les plus utiles et les plus recommandables. On était obligé de faire venir ces machines de Montréal, d'Ontario ou les acheter aux agences, ce qui ne permettait pas de faire un bon choix. Heureusement, la lacune dont on se plaignait, avec raison, est disparue. Il y a maintenant à Québec une maison qui peut fournir les instruments les plus divers et les plus améliorés. MM. Chs T. Côté et Cie., ne font que de commencer leur nouveau commerce; nous ne saurions trop recommander leur établissement qui à tous égards mérite d'être encouragé.

Catalogues envoyés gratis.

S'adresser à

MM. CHS. T. COTÉ & CIE.,
30, rue St-Paul et 32, rue St-André,
Québec.

5 mai 1881.

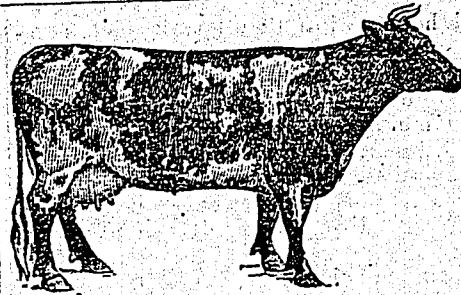
A VENDRE: Les meilleures ruches canadiennes à bon marché, S'adresser au Dr P. LARUE, à St-Augustin (Comté de Portneuf).

TERRES A VENDRE

Une magnifique terre située à quelques arpents au sud-ouest du Quai de Rimouski, contenant 2 arpents et quelques perches de front sur 42 de profondeur, avec circuit d'une quinzaine d'arpents au bout, bien bâtie de grange, maison et autres bâtisses.—Aussi: une terre à bois au 4e rang.—Conditions très-libérales et possession immédiate.

S'adresser à J. ELZ. POULIOT, avocat, RIVIERE-DU-LOUP, ou à EDOUARD POULIOT, RIMOUSKI.

5 avril 1881.



CENDROUYONNE.

A VENDRE

Bétail Ayrshire, Cochons Berkshire, races pures,

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,
16, Rue St-Jacques, Montréal.

A VENDRE

A LA

FERME-MODELE DU COLLEGE STE-ANNE:

Un magnifique taureau Ayrshire, âgé de quatre ans;
Un jeune mâle, de même race, âgé d'un an;
Deux veaux mâles, également Ayrshires, âgés respectivement de 12 et de 14 jours;
Aussi: quelques croisés Ayrshires, de bonne provenance.
Le tout sera vendu à des prix très-modérés.

S'adresser à la

CORPORATION DU COLLEGE STE-ANNE

Ou au

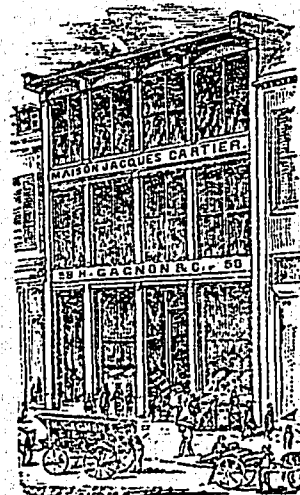
Bureau de la Gazette des Campagnes.

Ste-Anne de la Pocatière, 11 avril 1881.

MAISON JACQUES CARTIER

NO. 58,
Rue de la Couronne,

ST. ROCH, QUEBEC.



Rue de la Couronne,
ST. ROCH, QUEBEC.

NO. 58